***08.11.2019, 15:44 ArcInfo***

# La fonction publique neuchâteloise veut être plus forte face au Conseil d’Etat



Des fonctionnaires de l'Etat de Neuchâtel se fédèrent pour peser plus lourd face au Conseil d'Etat

[***PAR FRÉDÉRIC MÉRAT***](https://www.arcinfo.ch/auteurs/fme/)

[***Réagir à cet article***](https://www.arcinfo.ch/articles/regions/canton/la-fonction-publique-neuchateloise-veut-etre-plus-forte-face-au-conseil-d-etat-879977#comments-container)

**FONCTION PUBLIQUE** Les associations de personnel de l’Etat de Neuchâtel tirent la langue. En se fédérant, elles espèrent peser davantage face au gouvernement.

Ils ont dû avaler des couleuvres ces dernières années, les employés de la fonction publique et parapublique neuchâteloise. Et ils continuent d’être mis sous pression par les réformes. Dans le même temps, des associations qui les représentent s’affaiblissent. Leurs responsables ont décidé de réagir.

L’union fait la force, surtout quand on a de la peine à renouveler ses forces vives. Voilà pourquoi, sans oser aller jusqu’à une fusion, la Société des magistrats fonctionnaires et employés de l’Etat de [Neuchâtel](https://www.arcinfo.ch/tags/neuchatel/) (SMF) se rapproche de l’association des employés communaux et de celle des officiers de l’état civil. Ensemble, elles ont créé l’Association faîtière des collaborateurs cantonaux, communaux et parapublic (AF3CP).

**Obstacles au militantisme**

Alors que l’Etat emploie quelque 2400 personnes, «nous sommes passés d’un millier à quelque 300 membres. Si ça continue comme cela, notre société n’existera plus», redoute [Pierre De Marcellis](https://www.arcinfo.ch/tags/pierre-de-marcellis/), dont la présidence de la SMF par intérim perdure, faute de relève. Retraité de l’administration cantonale, il déplore le désintérêt des jeunes fonctionnaires pour la défense de leurs droits: «Ils ne se rendent pas compte de tout ce que font leurs représentants pour conserver les prestations.»

Un élément explique en partie ce manque d’engagement. Les employés de l’administration militent moins volontiers que les enseignants, par exemple. «Il y a la crainte d’être mal vu si l’on est syndiqué, de ne pas voir sa carrière évoluer ou même de perdre son poste», constate Pierre De Marcellis. Et selon ce dernier, «le Conseil d’Etat ne fait rien pour améliorer les choses». Une solution tarde en particulier pour remobiliser les collaborateurs, depuis la disparition, il y a une dizaine d’années, d’un annuaire qui permettait de les contacter.

**«Double jeu» gouvernemental**

«Le gouvernement joue un double jeu. D’un côté, il affirme que nous sommes un partenaire. De l’autre, les séances que nous avons avec lui se sont espacées et il nous a souvent imposé ses mesures», relate Pierre De Marcellis. De là à penser que le gouvernement profite de la faiblesse des associations de personnel, il n’y a qu’un pas: «Si la base n’est pas assez forte, le patron fait ce qu’il veut.»

Pourtant, le Conseil d’Etat n’a pas intérêt à voir disparaître la SMF, selon son président: «Si les gens vont au Syndicat des services publics, ce sera pire pour lui.» C’est que le ton et les méthodes syndicales peuvent être plus rudes que celles des associations professionnelles.